

### LA JEUNESSE

#### LA SUBVENTION À DES ÉTUDIANTS À TARBOTVALE (N.-É.)

**M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Quelles mesures a-t-il prises à la suite de plaintes indiquant qu'on avait subventionné la nudité et autres activités en versant une subvention de \$6,000 à six soi-disant étudiants pour exploiter un établissement à Tarbotvale dans la circonscription de Cape Breton Highlands-Canso?

**Des voix:** Oh, oh!

**L'hon. M. Greene:** Vous cherchez une invitation, Bob?

**M. Muir:** Monsieur l'Orateur, puis-je aussi demander à l'honorable représentant si on utilisera une partie de la subvention pour acheter des vêtements à ces étudiants?

**Des voix:** Bravo!

[Français]

**L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État):** Monsieur le président, je suis étonné qu'un pareil sujet m'ait échappé. Je vais essayer de me renseigner et de répondre à l'honorable député.

\* \* \*

### LA CONSTITUTION CANADIENNE

#### L'ÉTAT DES NÉGOCIATIONS ENTRE OTTAWA ET QUÉBEC À LA SUITE DE LA CONFÉRENCE DE VICTORIA

**M. Pierre De Bané (Matane):** Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Je voudrais demander au chef du gouvernement, considérant la correspondance qu'il vient de déposer, et qui a été échangée entre lui-même et le premier ministre québécois, et considérant sa réponse extrêmement encourageante à celle de M. Bourassa, s'il y a lieu d'espérer qu'un déblocage se produise dans le processus de la révision constitutionnelle, compte tenu du fait que le domaine de la sécurité sociale avait été la pierre d'achoppement à Victoria. Pouvons-nous espérer...

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le président, quant à moi, je veux bien espérer. Je pense que la question devrait plutôt être posée au premier ministre Bourassa qui, lorsqu'il a dit non à la charte de Victoria, a dit qu'il avait besoin de certains éclaircissements. Peut-être entend-il les obtenir à la suite de ces discussions, et, dans l'affirmative, tout ira bien. Mais, encore une fois, c'est lui qui devrait dire publiquement quelles sortes d'explications ou d'éclaircissements il entend surtout obtenir et où il veut en venir.

\* \* \*

### L'ASSURANCE-CHÔMAGE

#### LA PLAINTÉ D'UN SYNDICAT AU SUJET DU BUREAU DE NEW GLASGOW

[Traduction]

**M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Travail. Pourrait-il dire à la Chambre, surtout pour la gouverne de mon collègue, le député de Central Nova, et pour la

[M. l'Orateur.]

mienne également, comment il a répondu au télégramme que lui a adressé M. Charles Wallace, président de l'unité 1231, des Métallurgistes unis d'Amérique, au sujet du fonctionnement du bureau d'assurance-chômage de New Glasgow, en Nouvelle-Écosse?

**L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, j'ai reçu un télégramme de ce syndicat dans lequel on se plaignait du service dans la région de New Glasgow. J'ai demandé une enquête et contrairement à ce que prétendait le télégramme, j'ai découvert que le personnel n'avait pas été réduit. Il se composait, avant la mise en vigueur de la nouvelle loi, de cinq personnes qui y sont toujours. Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, il ne semble pas y avoir eu de retards dans l'audition d'appels dans la région de Moncton-Halifax, ni de difficultés dans la région de New Glasgow. J'ai demandé à la Commission d'assurance-chômage de communiquer directement avec le syndicat en raison de leurs explications contradictoires.

\* \* \*

### L'AGRICULTURE

#### LA PROPOSITION DES PRAIRIES QUANT À LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

**M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre responsable de la Commission du blé? A-t-il reçu de l'un des ministres de l'agriculture du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, ou de tous les trois, une demande de réunion pour discuter des mesures agricoles fédérales proposées, notamment du bill C-244. Si oui, peut-il informer la Chambre de la nature de sa réponse?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, j'ai reçu un télégramme à cet effet, de la part du ministre de l'Agriculture de l'Alberta. J'ai proposé le 1<sup>er</sup> octobre comme date précise. Je devrais pouvoir m'entretenir avec lui ce jour-là.

\* \* \*

### LES GRAINS

#### LES PAIEMENTS PRÉVUS PAR LA LOI SUR LES RÉSERVES PROVISOIRES DE BLÉ

**M. Don Mazankowski (Vegreville):** Monsieur l'Orateur, permettez-moi d'adresser une question supplémentaire au ministre responsable de la Commission du blé. Vu l'impasse dans laquelle nous nous trouvons à cause du bill C-244 et le débat sur l'exécution de la loi sur les réserves provisoires de blé, le ministre peut-il nous dire si le cabinet a songé sérieusement à verser les 61 millions de dollars dus, en vertu de ladite loi, le 1<sup>er</sup> août 1971, et dont 40 millions sont payables au syndicat du blé pour 1969-1970? Je pose cette question, monsieur l'Orateur, parce que j'espère que le gouvernement respectera la loi du pays tout en...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je signale encore une fois que la période des questions ne doit pas donner lieu à des discours qui peuvent être faits après. Le député a posé une question comme il en a le droit. Le ministre pourrait peut-être être autorisé à y répondre.

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, j'aurai peut-être un